

Matériel d'accompagnement - Le système correctionnel canadien

Le Service correctionnel du Canada (SCC)

- Le SCC administre les peines des personnes détenues pour 2 ans ou plus et surveille les contrevenantes et contrevenants en liberté sous condition.



Définition – « Liberté sous condition »

Libération graduelle et contrôlée accompagnée de conditions et de mesures de soutien. Les personnes incarcérées qui ont fait une partie de leur peine et présentent des signes de réhabilitation peuvent bénéficier d'une mise en liberté sous condition.

Les services correctionnels des provinces et des territoires

- Le service correctionnel de chaque province ou territoire administre les peines des personnes emprisonnées pour moins de deux ans et surveille les personnes en période de probation.



Définition – « Probation »

Lorsqu'une personne est déclarée coupable d'un crime, la juge ou le juge peut remplacer la peine en la libérant et lui donnant une période qu'on appelle probation. Durant cette période, la personne doit respecter certaines conditions.

Les services correctionnels pour les jeunes

- Les services correctionnels pour les jeunes s'occupent des peines des adolescents âgés de 12 et 17 ans coupables d'avoir commis un crime. Les provinces et les territoires gèrent ces services.



Les métiers dans les services correctionnels

Les services correctionnels offrent des opportunités de carrières passionnantes. Pour en savoir plus, consultez les fiches « Carrières en justice » de CliquezJustice.ca :

- **Agente ou agent des services correctionnels** (<https://cliquezjustice.ca/carrieres-en-justice/agent-des-services-correctionnels>)
- **Agente ou agent de probation** (<https://cliquezjustice.ca/carrieres-en-justice/agent-de-probation>)
- **Agente ou agent de libération conditionnelle** (<https://cliquezjustice.ca/carrieres-en-justice/agent-de-liberation-conditionnelle>)

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario